

Lettre ouverte à nos gouvernants et à nos élus

Pourquoi il faut absolument arrêter les éoliennes pendant la durée de la crise sanitaire

Nous avons tous lu ou entendu que la consommation française d'électricité avait chuté de 15 % ces dernières semaines. C'est encore plus aujourd'hui, autour de 20 à 25 % si l'on se réfère aux publications de RTE de ces derniers jours, comparées aux relevés d'avant la crise. **Pourtant, un secteur se porte bien, comme s'en vante le PDG de NEOEN** (producteur d'électricité d'origine éolienne) dans les Echos du 26 mars 2020. Cynisme ou peut-être inconscience de l'aveu qu'il fait là et de ce que cela signifie pour la société tout entière et l'intérêt général, il écrit : *« grâce à nos contrats de long terme qui fixent le prix de vente de l'électricité produite dans nos centrales pour 10 ou 15, 20 ou 25 ans, on a du chiffre d'affaires qui rentre malgré la crise... »*. **Or ce « chiffre d'affaires » est en réalité composé de subventions publiques à 70 % !**

En effet, la loi impose à EDF l'obligation d'achat et d'entrée prioritaire sur le réseau des énergies dites renouvelables, donc de l'électricité produite par les éoliennes (et le solaire). Le prix d'achat est fixé par un tarif d'achat garanti (TAG) ou, depuis peu, dans le cadre d'appels d'offres qui assurent une rentabilité constante. **La majorité des centrales éoliennes construites avant 2017 bénéficient du TAG de 82 euros/MWh**, et les plus récentes d'un tarif d'environ 60 à 70 euros/MWh, ce que nous avons maintes fois dénoncé car ces tarifs pèsent lourdement sur les finances publiques. La Cour des comptes dans son avis du 18 avril 2018 évalue à **121 milliards d'euros** (hors appels d'offres offshore) à la charge de la collectivité, les engagements déjà pris vis-à-vis des exploitants de centrales éoliennes. Chaque année la facture s'alourdit avec la mise en œuvre de la PPE.

La France est traditionnellement exportatrice nette d'électricité et le reste dans cette période particulière. Pour adapter la production à un hiver doux et, depuis ces dernières semaines, à l'effondrement de la consommation d'électricité due à la crise sanitaire du Covid-19, **les centrales nucléaires ont été ralenties alors que les centrales éoliennes restent soumises aux caprices d'Eole ... quand le vent tourne, elles produisent** - et pas forcément quand on en a besoin ...

Ces dernières semaines, les exportations d'électricité sont systématiquement supérieures ou égales à la production éolienne alors que les prix spot de l'électricité ont subi une baisse spectaculaire qui concerne la France et tous ses voisins (voir tableaux ci-dessus). **C'est ainsi que l'électricité achetée par EDF aux opérateurs éoliens au tarif de 60 à 82 euros/MWh est revendue à nos voisins à un prix n'excédant pas 20 euros/MWh en moyenne, voire négatif à certaines heures.**

On assiste donc à un phénomène particulièrement scandaleux et qui coûte à la collectivité « un pognon de dingue » : l'enrichissement des compagnies éoliennes tandis que la France s'enfoncé dans la crise économique. Cette situation démontre tout à la fois l'inutilité de l'éolien, dont la production est intermittente et non flexible, et sa nocivité économique pendant la période de crise que nous vivons et qui peut revenir. **L'on mesure également au passage combien l'éolien non pilotable, et cependant prioritaire d'accès au réseau, désorganise le marché de l'électricité.** Nocif au plan environnemental, il est également nocif au plan économique. Les pertes cumulées qui en résultent sont donc colossales pour EDF et deviendront insupportables si le ralentissement général de l'économie se poursuit.

Chaque mois de confinement provoque en effet une contraction du PIB de l'ordre de 3 à 4%, le pays souffre mais les exploitants éoliens (jamais le mot n'aura été si adéquat pour les définir) n'en ont cure. Pour eux rien ne change et c'est ce qui leur importe. Les subventions dont bénéficie l'électricité éolienne – qu'EdF est obligée d'acheter même si elle n'en a pas besoin et au péril de son équilibre économique – ont augmenté de plus de 50% en 2 mois du simple fait de la baisse des prix de marché.

Le gouvernement doit immédiatement prendre une ordonnance afin de contraindre les exploitants éoliens à cesser leur activité jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Les subventions qu'ils ont reçues jusqu'ici devraient leur permettre d'attendre des jours meilleurs ...

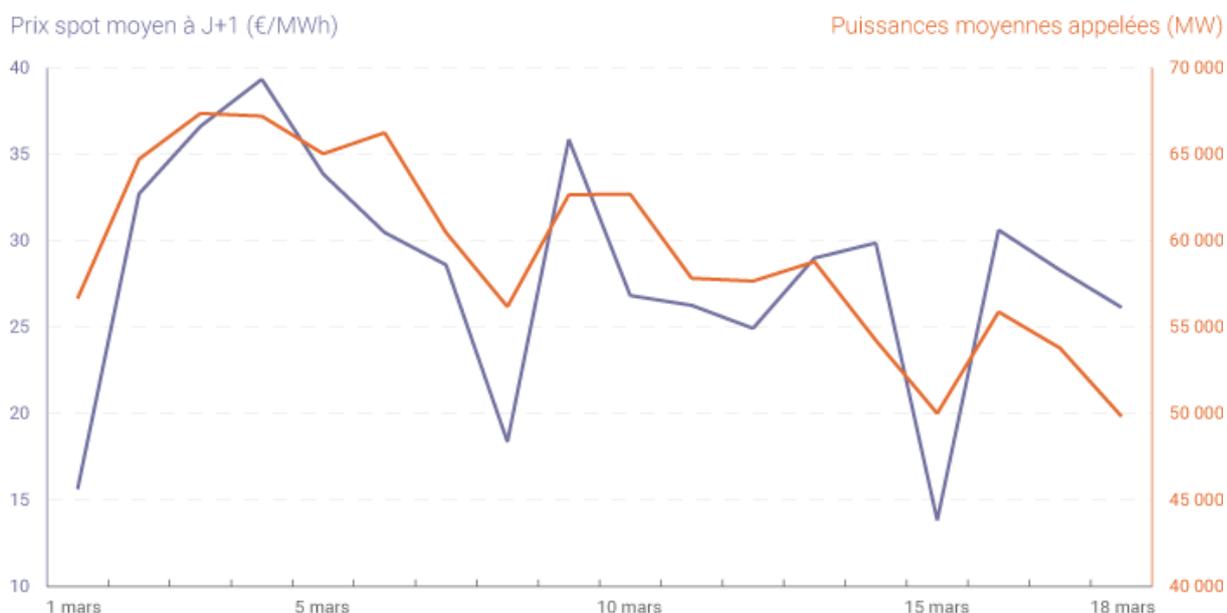
La mise en œuvre de la PPE – réduction du nucléaire et montée en puissance des EnR – doit être repoussée à 2023 : les milliards ainsi récupérés (5 à 7 milliards/an) pourront alors devront être réaffectés en direction des secteurs indispensables à la collectivité et en premier lieu : les hôpitaux et les EHPAD, l'éducation, le soutien aux PME et aux indépendants ...

IL FAUT ARRÊTER LES EOLIENNES POUR POUVOIR PILOTER LA PRODUCTION ELECTRIQUE ET L'ADAPTER À LA SITUATION PENDANT LA CRISE SANITAIRE !

IL FAUT GELER LA MISE EN ŒUVRE DE LA PPE ET STOPPER L'ENRICHISSEMENT SCANDALEUX DES EXPLOITANTS EOLIENS !

Patrice LUCCHINI,
Président de l'association Vent mauvais
Co-secrétaire du collectif Toutes nos énergies-Occitanie environnement

Coronavirus Impact sur le prix de gros et la demande d'électricité en France



Source : Epex Spot, RTE

Échanges commerciaux d'électricité pour la journée du :

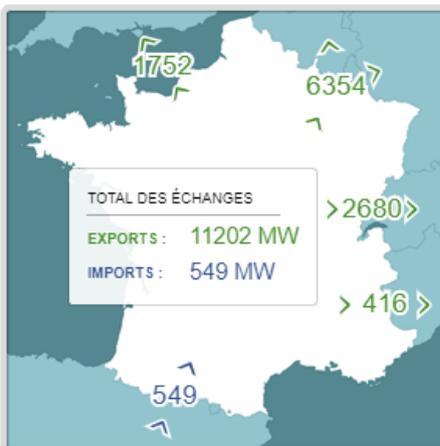
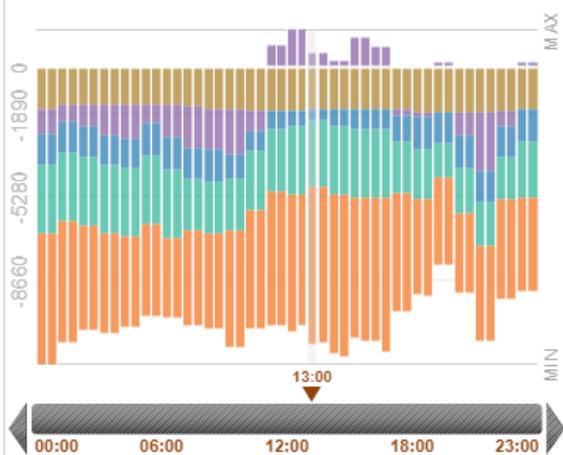
Jeudi 16 avril 2020



MASQUER LA CARTE

MINIMUM

MAXIMUM



TOTAL DES ÉCHANGES
 EXPORTS : 11202 MW
 IMPORTS : 549 MW



Détail par filière de la production d'électricité française pour la journée du :

Jeudi 16 avril 2020



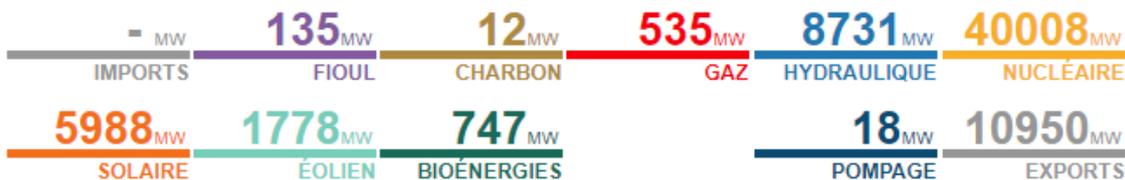
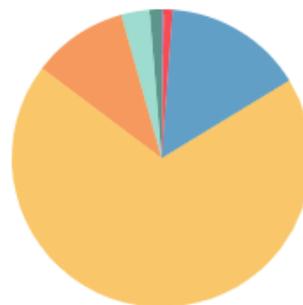
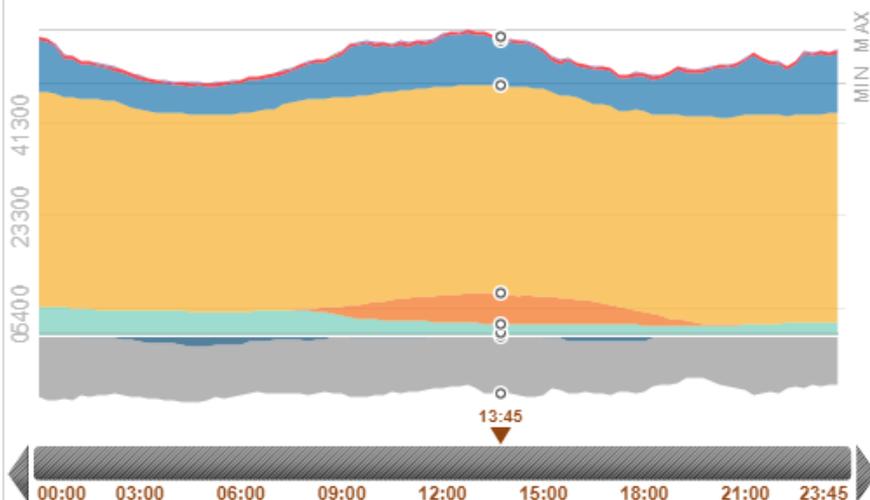
DONNÉES TEMPS RÉEL

VOIR TOUTES LES FILIÈRES

MASQUER LA RÉPARTITION

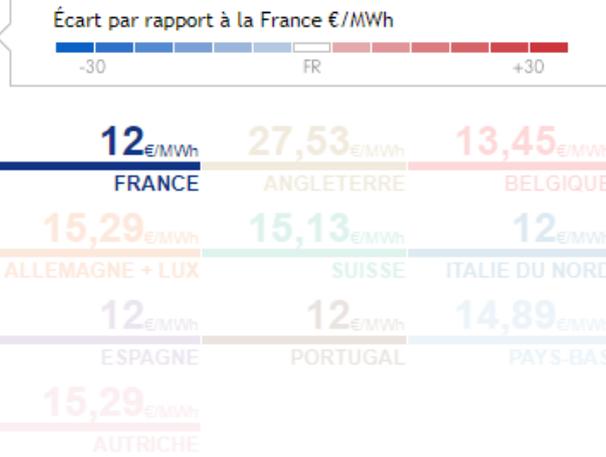
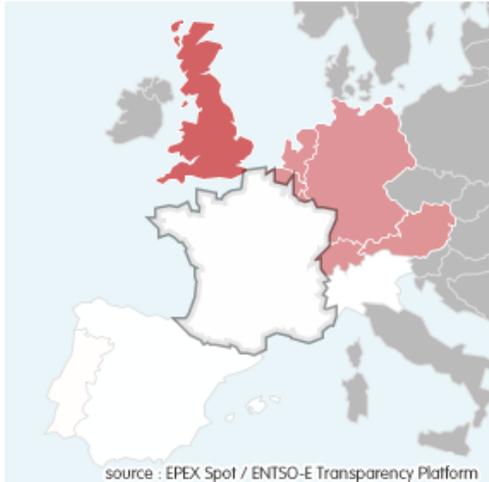
MINIMUM

MAXIMUM



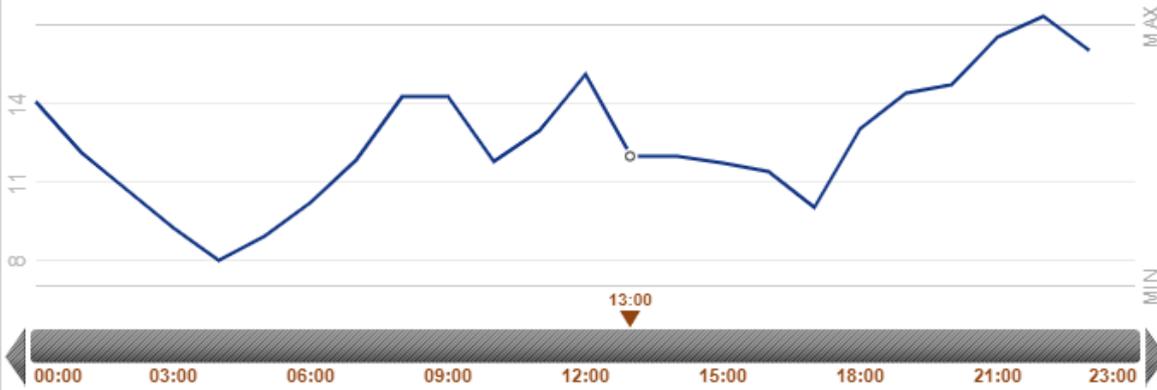
Prix spot des bourses pour la journée du :

Jeudi 16 avril 2020



DONNÉES TEMPS RÉEL

MINIMUM MAXIMUM



Démonstration de l'inutilité de l'éolien et de sa nuisance économique. Le 16 avril à 13h00 la France exporte 10950 MW alors que le solaire et l'éolien cumulés produisent 7766 MW à la même heure, donc une surproduction parfaitement inutile et vendue à 12 euros/MW alors que l'éolien est payé par EDF 82 euros / MW et le solaire 180 euros/MW aux producteurs. EDF est obligée par contrat d'accepter cette énergie sur son réseau et à payer le prix contractuel, même si cette production est inutile et doit être vendue à perte ! Pendant la crise du coronavirus, la braderie continue et les producteurs d'EnR se gavent !